

DOSSIER

En route vers la biodiversité



**Bulletin n°100 : une nouvelle
identité visuelle pour Romillé**

Toutes les photos du dossier biodiversité ont été prises sur la commune de Romillé. Merci à Elwen Le Magouarou et autres photographes amateurs.

- LE BUDGET PRIMITIF 2021 EXPLIQUÉ
- MISE EN PLACE DU NOUVEAU CMJ
- PORTRAIT : MARIE-LAURE BOULAY



1



2



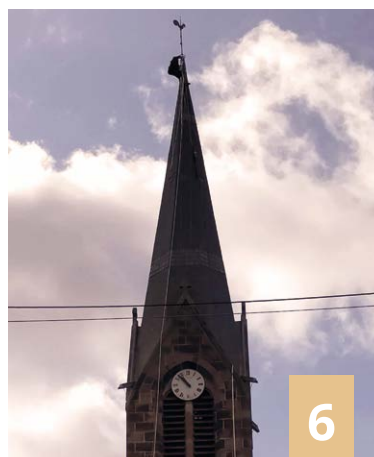
3



4



5



6

1. Aménagement du talus au sud du terrain de foot. 2. Terrassement d'un nouvel espace entre les deux terrains de foot. 3. Mise en place de nouveaux stationnements arrêts minute en centre bourg par les services de Rennes Métropole. 4. Réfection des cheminements sablés. 5. Nouveau ponton pour sécuriser la promenade de la vallée du Temple. 6. Installation d'un parafoudre sur le clocher de l'église

UN NOUVEAU LOGO : ENTRE ANCRAGE ET OUVERTURE

Le nouveau logo de Romillé a été validé au conseil municipal du 10 mai. Créé par Camille Le Naour, graphiste à Rennes, il a été travaillé à partir de mots clés ressortis d'un sondage auprès des habitants. Le choix des couleurs a été inspiré par la volonté de dégager un sentiment de confiance et de sécurité mais aussi d'évasion et de rêve (le bleu) tout en faisant un rappel des matières naturelles et une certaine appartenance (le beige).

Le travail de mise à jour des outils de communication va se poursuivre avec une harmonisation des outils existants et la refonte du site internet basé sur ces nouvelles couleurs.

Le grand centre bourg + le Romillé «urbain» et le Romillé «rural».

Le trait confère un sentiment de sécurité et de stabilité, tout en créant une dynamique de par son emplacement et sa couleur.

Le jeu sur la taille du L renforce le côté «dynamique» de la ville et symbolise la croissance.



La taille du O, le jeu sur ses 2 couleurs et sa mise en avant reflètent le dynamisme de la ville.

Le carré «non fermé» montre que Romillé est ouvert sur l'extérieur, sort du cadre (avec l'accent du é) et voit loin.



Henri Daucé,
Maire de Romillé

Des raisons d'agir

Différentes actions ont été initiées ces derniers mois ou le seront dans les semaines à venir : mesure des vitesses en entrée d'agglomération, plan de vaccination des personnes de plus de 75 ans, mise en place d'une analyse des besoins sociaux, démarrage d'un atlas de la biodiversité communale, etc. Qu'ont donc en commun ces actions de natures bien différentes ?

Il y a dans une commune des besoins exprimés par la population. Ainsi la vitesse excessive des véhicules aux entrées de bourg est une remarque récurrente des habitants. Nous l'avons prise en compte et nous avons voulu l'objectiver en organisant avec les services de Rennes Métropole des mesures de vitesse qui ont confirmé la réalité du problème. Des actions seront mises en place en commençant par l'achat de radars pédagogiques.

Il y a les besoins que l'on pressent sans savoir les mesurer. Ainsi, le questionnaire en matière de vaccination a été adressé à nos aînés dans le but de cerner leurs attentes. Les besoins massivement exprimés nous ont convaincus de la nécessité d'agir : la mobilisation des services a permis la vaccination de tous les habitants de plus de 75 ans qui le souhaitaient. L'analyse des besoins sociaux (ABS), qui va se mettre en place avec l'aide de deux stagiaires, relève de la même philosophie. Nous ressentons une montée des difficultés au sein de différentes catégories de la population. Le partenariat avec la banque alimentaire permet de parer au plus pressé, mais quelles sont par ailleurs les priorités ? Comment mettre en place les bonnes mesures ? L'ABS devrait nous permettre de mieux orienter nos actions, notamment dans le cadre de la mise en place d'une Maison des services à l'automne.

Il y a les exigences futures non encore exprimées et qu'il faut anticiper. La restauration écologique de l'ancienne décharge municipale qui longe la ZAC de la Houltais en est l'exemple. Prenons le problème à bras-le-corps avant d'y être contraints dans des conditions plus difficiles.

Dans le même ordre d'idée nous savons que la préservation de la biodiversité devient un enjeu majeur de survie pour les générations futures. Comment préserver nos propres richesses communales si on ne les connaît pas ? Comment reconstituer des milieux favorables à une faune et une flore diversifiée ? C'est tout l'enjeu de la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale qui sera, nous l'espérons, l'occasion d'animations et d'échanges fructueux.

Ces actions basées sur une vraie connaissance des besoins d'aujourd'hui et des nécessités de demain sont essentielles à la qualité du vivre ensemble à Romillé. Celle-ci se nourrit aussi d'un équilibre entre les équipements à réaliser et les services à apporter. Les deux sont également nécessaires.



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION N°100

SOMMAIRE

RETOUR SUR QUELQUES TRAVAUX 2

ÉDITO 3

VIE DE LA MÉTROPOLE 4

VIE MUNICIPALE 5 à 9

- Budget 6 à 7

ENFANCE ET JEUNESSE 10 à 12

DOSSIER 13 à 15

- En route vers la biodiversité

EXPRESSION POLITIQUE 16

VIE ASSOCIATIVE 17 à 21

- Sport 17-19
- Loisirs 19-20
- Culture 20
- Solidarité, économie 21

COULEUR SÉPIA 22

- Les chevaux à Romillé il y a 100 ans

PORTRAIT 23

ÉTAT CIVIL, PERMIS DE CONSTRUIRE 24

Restez informé :



www.romille.fr



[villederomille](https://www.facebook.com/villederomille)

Bulletin Municipal d'information - Journal gratuit tiré à 2 000 exemplaires, distribué dans les foyers de la commune.

Directeur de publication : Henri Daucé.

Rédaction : municipalité avec le concours de Marie-Cécile Barbier.

Rédaction dossier et portrait : Véronique Rolland - Mots Composés.

Rédaction Couleur Sépia : AMPARO.

Création graphique : Camille Le Naour - ID PULS'.

Impression : Imprimerie du Rimon.

Photos :

Photo de couverture : E. Le Magaourou. **Dossier :** E. Le Magaourou / C. Villemin / S. Collignon. **Autres photos :** Mairie de Romillé / Associations.



LA PREMIÈRE MODIFICATION DU PLUI



Laurent Beuchet,
Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme,
l'aménagement et le
logement

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal organise et fixe les règles de constructibilité et d'aménagement pour les 43 communes de la Métropole. Il est entré en application début 2020. C'est un document vivant, qui doit être continuellement adapté aux orientations des municipalités et corrigé de certaines incohérences ou difficultés d'application. Une première modification a été entamée fin 2020. Elle va permettre d'adapter certaines règles communes, notamment en ce qui concernent les clôtures. Elle est surtout l'occasion pour les nouvelles équipes municipales de réorienter leur politique d'urbanisme pour les prochaines années.

Une procédure longue et complexe

La procédure de modification, commune à l'ensemble de la Métropole,

est complexe et n'aboutira qu'à l'été 2022. Il faut dans un premier temps définir les demandes des différentes communes, et pour certaines, en évaluer l'impact, environnemental notamment. Certaines modifications peuvent concerner toute la métropole (tels les changements du règlement), d'autres ne concernent qu'une commune, parfois un secteur de celle-ci (mise en chantier d'un nouveau secteur d'habitation par exemple).

Une procédure en concertation avec la population

Une phase de concertation est intégrée à la procédure de modification, sous forme d'enquête publique. Pour ce qui concerne les modifications d'ordre général, la concertation est organisée à l'échelle métropolitaine. Le dossier de modification est consultable à l'hôtel métropolitain et dans chaque mairie. Il est également possible de consulter les documents en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/2340>

Pour ce qui concerne Romillé

La demande de terrains à bâtir est forte sur la métropole et Romillé n'échappe

pas à la pression. Pour préserver les terres agricoles, les possibilités d'extension doivent être limitées, et il faut densifier davantage les zones déjà urbanisées.

Certains secteurs sont déjà inscrits au PLUi actuel comme devant faire l'objet d'une densification. C'est le cas notamment des secteurs situés au sud de la rue de Peronnaye et près du contour du Bignon. Cette modification est l'occasion de mieux définir et de mieux encadrer la future urbanisation de ces deux secteurs. Les décisions prises auront des conséquences sur le cadre de vie de toutes et tous, C'est pourquoi la municipalité souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre sur ces modifications.

Nous souhaitons donc qu'elles fassent l'objet de communication et de concertation, via le site internet communal, et si possible sous forme de réunion publique, entre juin et octobre 2021.



FIBRE OPTIQUE

100% DES LOGEMENTS DE ROMILLÉ ÉLIGIBLES D'ICI FIN 2022.



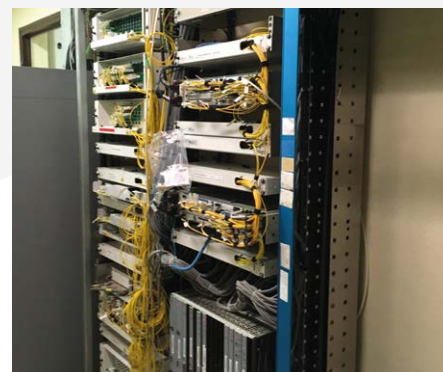
Anne Sidre, Adjointe au
Maire, déléguée à la vie
citoyenne et à l'information

Les travaux entrepris par l'opérateur d'infrastructure Orange se poursuivent sur la commune. L'objectif de proposer un raccordement fibre à tous les logements de Romillé est fixé et confirmé pour fin 2022.

À ce jour, 50% des logements sont raccordables et ont un point de branchement mis à disposition des opérateurs. Le raccordement des logements dépendant d'un réseau enterré est sur le point d'aboutir (hors demande d'autorisation en

attente sur la mise en place de point de branchement dans les logements collectifs notamment). Désormais le travail se concentre sur les zones accessibles en réseau aérien. Le diagnostic de l'état des poteaux (calcul de charge, isolation), les demandes d'autorisation pour l'utilisation ou le remplacement de certains poteaux, la demande de permission de voirie en cas d'installation de poteaux en composite, parfois un besoin d'élagage, sont autant d'étapes qui ne permettent pas un déploiement aussi rapide que lors de la première phase. Pour connaître la disponibilité de la fibre à votre adresse, rendez-vous sur la page <http://romille.fr/Deploiement-de-la-fibre.html> : un lien vers la carte interactive proposée par Orange vous permettra d'en savoir plus et d'être informé de votre éligibilité.

À partir du moment où votre logement est éligible, un délai d'un mois est nécessaire avant qu'un opérateur puisse faire la démarche de raccordement. L'ensemble des 4 opérateurs (Free, Orange, SFR et Bouygues) vont à terme proposer des offres.



DU 12 AU 20 PLACE DE L'ÉGLISE : LE CENTRE BOURG BOUGE ...



De gauche à droite : les maisons situées aux numéros 20 à 12 place de l'Église

La réception des travaux de la boucherie a enfin pu avoir lieu, permettant l'installation d'un nouveau commerçant tant attendu ! Au numéro 12, la vitrine s'anime également grâce aux poteries de l'atelier de céramiste qui va prendre place suite à la mise à disposition par la mairie du local inoccupé depuis 4 ans.

Entre ces deux locaux, la maison située au n°18, propriété de la commune, est, elle aussi, en travaux. Ces travaux de rénovation définis en concertation avec les futurs usagers, concernent la

mise en place de nouvelles cloisons au rez-de-chaussée pour la création de zones de stockage et de WC, la mise aux normes électriques, l'installation d'une VMC, la peinture et la remise en état du système de chauffage sur 3 niveaux. Effectués pour partie par les agents de la commune, pour partie par les services de DECLIC et par une entreprise extérieure pour ce qui concerne le chauffage, l'électricité et la plomberie. Ils vont permettre de proposer un accueil et une salle de réunion au rez-de-chaussée, 3 bureaux

au 1^{er} étage et 2 salles au 2^{ème} étage. Ces espaces permettront l'installation de l'Association Sportive de Romillé, de proposer des espaces de stockage, de rangement et de stationnement à d'autres associations ainsi que la mise à disposition d'une salle de réunion.

Ce nouveau lieu consacré aux associations a pour but de libérer les bureaux occupés à la maison des associations où d'autres travaux démarrent pour permettre l'accueil de la future « Maison France Services » dont l'ouverture est prévue à l'automne.



Mohamed El Yazidi,
Conseiller Municipal,
délégué au patrimoine
bâti suit les chantiers
d'entretien des
bâtiments dont la
rénovation de la maison
du 18 place de l'Église.



Didier Bellamy,
Conseiller Municipal,
délégué en charge de la
vie associative culturelle,
assure la relation avec
les futurs usagers des
locaux.

UN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE QUALITÉ POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX SUR LA COMMUNE

Balade du dimanche ou trajet quotidien vers l'arrêt de bus ou l'école : Romillé se parcourt volontiers à pied !

Un nouveau ponton a été mis en place à la Vallée du Temple. Le deuxième attend des conditions climatiques favorables à sa pose. Le début de l'année a connu une période d'élagage. Un important travail de sablage d'allées a été réalisé à la Cour Sevin, en haut de la rue de la Mettrie, entre l'allée des Templiers et la rue de Vaunoise, le long du terrain de foot synthétique. Le talus bordant celui-ci a été nettoyé, refaçonné et planté. L'étendue de terre située entre les deux terrains de football a été aménagée avec la création d'un cheminement et d'un espace d'activités sportives et de détente. Le monument aux morts ainsi que le cimetière ont été nettoyés. Les parterres communaux continuent d'être entretenus. Le dynamisme et l'application des employés sont à signaler malgré les aléas liés à la Covid et aux comportements non-citoyens à l'instar des déjections canines qui gênent leur activité.

Concernant la campagne d'élagage qui s'est déroulée de janvier à mars, des arbres morts ont été abattus et remplacés aussitôt en plus grand nombre.

À noter : les chemins de randonnées sont également entretenus avec une participation active de l'association Nature et Sentiers (voir page 19)



Aménagement de la vallée du temple : l'équipe des espaces verts avec Céline Ovide, responsable du pôle patrimoine et Marie-Claude Chevillon, Conseillère Municipale, déléguée à la voirie et aux réseaux

PERSONNEL COMMUNAL

UNE RÉORGANISATION POUR MIEUX SERVIR LE PUBLIC



Mireille Daumoin

Après avoir servi la Commune de Romillé pendant près de 40 ans, Mireille Daumoin a fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année 2021. Au cours de sa carrière, achevée au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, Mireille Daumoin a connu toute la diversité des métiers administratifs d'une mairie. Elle s'était spécialisée ces dix dernières années sur les fonctions financières.

Le départ en retraite de l'intéressée a été l'occasion de réorganiser les services administratifs de la Collectivité. Un pôle Citoyenneté a ainsi été constitué, et placé sous la responsabilité de Romain Prault. Il rassemble les principaux services au public à caractère administratif proposés par la Commune, notamment l'accompagnement de la vie associative, la location des salles, l'information, l'état-civil ou encore l'action sociale (CCAS).

La future « Maison France Services », dont l'ouverture est prévue pour cet automne, sera également rattachée à ce nouveau pôle. Afin d'offrir une plus grande qualité de services et un soutien renforcé aux élus, ce pôle a été pourvu d'un poste supplémentaire (provisoirement occupé par un agent du Centre de Gestion, en mission temporaire). Les fonctions supports (secrétariat général, ressources humaines, finances, etc...), ainsi que l'urbanisme, restent pour leur part directement sous la responsabilité du directeur des services.



Romain Prault et Anna-Belen Belert

Par ailleurs, Anna-Belen Belert, précédemment en poste à la mairie de Combourg, est depuis le 15 mars dernier la nouvelle responsable finances de la mairie de Romillé.

BUDGET 2021 : UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DÉFICITAIRE ÉQUILIBRÉ PAR L'EXCÉDENT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

SUBVENTIONS	162 000 €	dont DETR et DSIL (aides de la région) pour les travaux du groupe scolaire
EMPRUNTS	356 000 €	
DOTATIONS	311 000 €	dont Fond de compensation sur la TVA
Reste à réaliser de 2020	282 000 €	
Virement de la section Fonctionnement	536 000 €	
Autres ressources d'investissement	675 000 €	dont excédent de fonctionnement N-1
TOTAL	2 322 000 €	

LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	290 700 €	dont accueils de loisirs et périscolaires, restauration scolaire
IMPÔTS ET TAXES	2 173 700 €	dont contribution directes (taxe foncière, taxe d'habitation) et taxe professionnelle à travers la dotation de solidarité communautaire (de Rennes Métropole)
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	772 800 €	dont dotation générale de fonctionnement (de l'État), participation CAF
AUTRES PRODUITS	326 500 €	dont loyers des logements et commerces communaux
TOTAL	3 564 000 €	

À SAVOIR :



Patrice Gouallier, Adjoint au Maire, délégué aux finances, à la vie économique et à la gestion du personnel

La crise sanitaire a pénalisé les finances de la commune mais les engagements et les objectifs financiers ont été rigoureusement respectés en 2020. Cet effort marquera également l'année 2021.

La commune doit rembourser 2 millions d'euros de dette sur les 5 ans à venir. Également, le fonds de roulement négatif constaté traduit que les investissements importants de ces dernières années ne sont pas financés à long terme. L'objectif est de rééquilibrer la situation d'ici 2023.

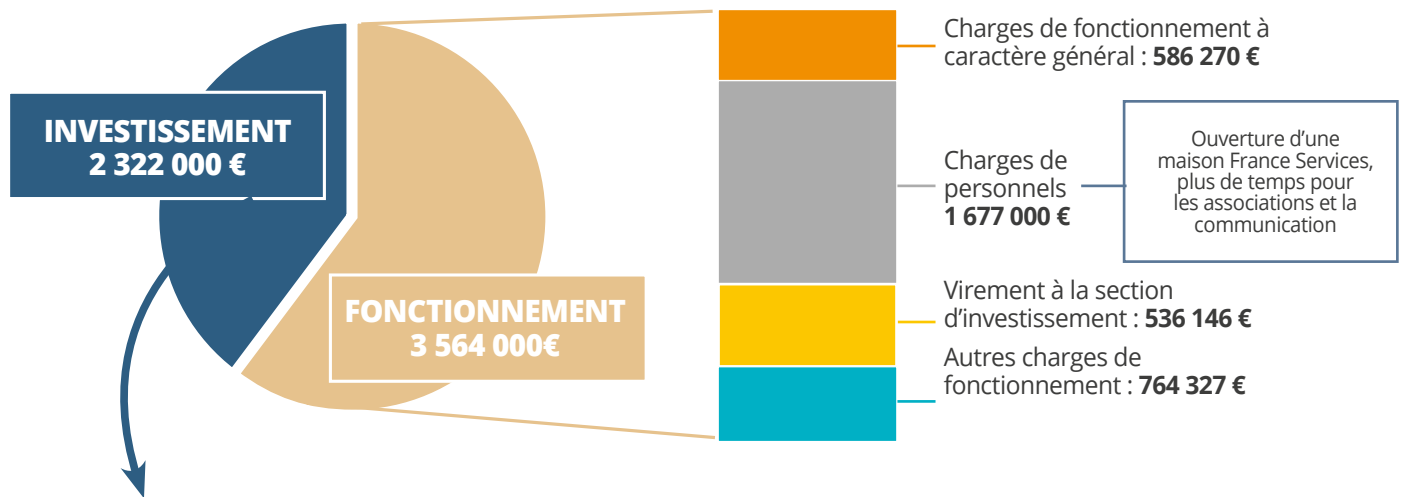
La population augmente et des nouveaux services sont souhaités par les habitants. Les dépenses en personnel sont maîtrisées et nécessairement à la hausse.

La bonne gestion du budget de fonctionnement permet un excédent financier qui est automatiquement utilisé pour équilibrer le budget d'investissement déficitaire.

Cette lisibilité de la situation actuelle et des prochaines années est le résultat de plusieurs mois de travail afin de réaliser une prospective comptable. La mise en place d'une gestion et d'une analyse financière permet à la commune d'anticiper les capacités à accompagner les besoins et les projets de demain.







BUDGET PRINCIPAL ROMILLÉ 2021

ASSUMER LE PASSÉ, GÉRER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR



LES GRANDES LIGNES DES INVESTISSEMENTS 2021

Subventions en attente non prises en compte dans le budget

	Remboursement des emprunts et report du déficit n-1	1 205 566 €
	Assumer le passé : dépollution d'une ancienne décharge sauvage	360 000 €
	Préparer l'avenir : démarrage des études du projet de pôle social et culturel, mise en place d'une maison des services	50 000 €
	Rénovation de la maison au 12 place de l'église, aménagement de la maison des associations	42 000 €
	Investir dans les écoles : un enjeu d'avenir. Rénovation des sanitaires et rénovation thermique	250 000 €
	Equipement informatique pour l'école Jean de la Fontaine	14 000 €
	Investir pour le développement associatif et les activités sportives et culturelles, soutenir les services à la population	10 000 €
	Matériel d'entretien du terrain synthétique en commun avec la commune d'Irodouer	14 000 €
	Achat d'un minibus	27 000 €
	Renforcer la communication et le lien entre les habitants, les associations, les élus.	10 000 €
	Nouvelle identité visuelle, nouveau site internet	10 000 €

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

L'association Arc-en-Ciel et la bibliothèque municipale ont invité une compagnie théâtrale, la Compagnie Staccato, pour une résidence artistique d'une semaine en janvier.

Les classes de CM2 de la commune ont travaillé avec Hélène Bothorel autour de l'album jeunesse « Ruby tête haute » d'Irène Cohen-Janca. Certains élèves ont assisté à la répétition du spectacle « Walking Blues ou la vie imaginée de James Buttler », et deux classes à sa représentation. Cette création artistique a pour thème la ségrégation raciale aux Etats-Unis dans les années 50 et la musique de blues accompagne tout le

récit. La mise en scène réalisée par la comédienne et les airs d'harmonica et de guitare joués par Christian Tézenas tout au long du spectacle ont été très appréciés.

Par ailleurs, les enfants des classes maternelles ont assisté à l'intervention contée d'Anne-Cécile Régemba. Les classes des écoles élémentaires ont pu profiter de lectures à haute voix assurées par Brigitte Stanislas.

Les animations se poursuivent avec un projet de lectures partagées mis en place par l'Accueil Jeunes de la commune avec la participation des bénévoles de l'association Arc-en-Ciel.

En juin, la bibliothèque prévoit d'organiser une déambulation littéraire avec la Compagnie « Les Becs Verseurs ».



Hélène Bothorel et Christian Tézenas

LA MOSAÏQUE : UN NOM PLUS PARLANT POUR LA MAISON

D'ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES



La salle d'activités intergénérationnelles de la rue de la Chauvrais, animée par Nathalie Carissan, coordinatrice de vie sociale, est un lieu d'accueil des habitants de tous âges de Romillé. Les objectifs des animations et ateliers proposés sont bien sûr, en premier lieu, de rompre l'isolement des plus âgés. Mais il s'agit également de favoriser les rencontres entre les habitants des deux «résidences Néotoa» et avec les autres

habitants du territoire communal, tout en tissant des relations entre les générations. Pour que ce lien puisse être créé et tissé, le nom officiel de cette salle doit permettre d'améliorer sa visibilité : une mosaïque est une composition harmonieuse réalisée à partir de petites parties toutes différentes... Un choix, validé au conseil municipal du 2 février, que nous souhaitons attractif pour toutes les générations.

LA MOSAÏQUE : ENTRE NUMÉRIQUE ET VERS DE TERRE

Les ateliers numériques ont démarré le jeudi 8 avril à la Mosaïque. Ces temps d'initiation à internet sont animés conjointement par Nathalie Carissan, coordinatrice de vie sociale des seniors, et Raphaël Gouya, dirigeant de la société Raph'Micro basée à Romillé. La 2ème session aura lieu mi-juin, vous pouvez vous inscrire ou vous informer dès à présent auprès de Nathalie Carissan.

Tarifs : 15 €/session (8 séances de 2h les jeudis matins hors vacances scolaires)

De l'autre côté de la rue, le « Jardin participatif » est ouvert aux habitants depuis le 27 mars dernier, dans le respect des protocoles sanitaires. Les visiteurs peuvent découvrir, à proximité de la place des Frères Aubert, un espace dédié à la découverte et à l'échange autour du jardinage et de la flore. Ainsi 2 bacs surélevés créés par les jeunes de

la commune vont voir fleurir nombre de divers végétaux dans un espace mis à la disposition et aménagé par les bénévoles volontaires. Les agents de l'Accueil Jeunesse et de la Mosaïque (porteurs du projet avec la Mairie et le CCAS) vont proposer des ateliers de graff végétal, de fabrication d'un salon de jardin...

Prochain rendez-vous le samedi 29 mai de 14h30 à 17h30 pour les plantations et la présentation de la charte du jardin (sur inscription par créneaux horaires auprès des agents en charge du projet).

Un Discord, espace d'échange en ligne, a été créé pour que les bénévoles de tout âge, les agents et associations partenaires puissent dialoguer, échanger et organiser la vie de ce jardin participatif ouvert à tous les habitants de Romillé.

**Contact : nathalie.carissan@romille.fr
au 07 87 12 45 37
et francois.pelle@romille.fr
au 07 87 89 87 42**



Le 27 mars animateurs de l'accueil jeunesse et de la Mosaïque, jeunes, voisins curieux, élus et représentants des associations se sont donnés rendez-vous pour la mise en place des jardins participatifs.

C'EST PARTI POUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS) POUR 2021



Makissy Kouassi et Laura Iglesias seront sur le terrain jusqu'en août afin de récolter les éléments nécessaires à l'analyse.

Qu'est-ce qu'une ABS ?

Un rapport sur les besoins de la population de la commune afin d'agir pour réparer les inégalités. Exemples de services évalués : aides dans l'accès au logement, à l'éducation, aux loisirs, actions du vivre ensemble (permettre aux habitants de se rencontrer, s'informer, se déplacer...)

Qui la réalise ?

Le CCAS confie cette tâche à 2 stagiaires étudiantes en Master 2 sociologie à l'université Rennes 2 : Laura IGLESIAS et Makissy KOUASSI, sur 4 mois (d'avril à août).

Comment ?

Concertation et collecte d'informations par le biais de questionnaires et entretiens.

Laura et Makissy vont venir à la rencontre des acteurs de la commune, des familles et d'usagers des services : réservez-leur un bon accueil.

Pourquoi ?

Évaluer et adapter les services de la commune et du CCAS au regard des évolutions sociologiques et démographiques des familles de la commune.

CCAS : DES COLIS SOLIDAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les membres du CCAS ont mis en place un groupe de travail « Épicerie solidaire » (voir Bulletin n°99). La réflexion de ce groupe a abouti à la signature d'une convention avec la Banque alimentaire afin de proposer des colis alimentaires tout au long de l'année, sous conditions, aux personnes les plus démunies.

En signant cette convention le CCAS s'inscrit dans une démarche de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Ce dispositif nécessite l'implication de bénévoles : de l'enlèvement des denrées auprès de la Banque alimentaire de Pacé jusqu'à la distribution aux bénéficiaires, dans



Catherine Baudrier, adjointe à la solidarité et à l'enfance jeunesse, Henri Daucé et Jacques Eveno, chargé d'animation réseau partenaires pour la banque alimentaire de Rennes, lors de la signature de la convention

le respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire, et bien sûr d'anonymat.

Si vous désirez faire une demande contacter le CCAS au 02 99 68 25 19, les mardis et jeudis de 14h à 16h15.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DONNE DE LA VOIX À TES IDÉES !

Notre ville se développe et l'expression et l'investissement de chacun comptent pour que le vivre ensemble ne soit pas un vain mot.

Tu as entre 11 et 15 ans tu penses qu'il y a des choses à faire pour améliorer la vie à Romillé ? C'est au sein du CMJ que tes propositions et réflexions pourront être construites et entendues pour participer activement aux projets de la commune et à son évolution.

Le CMJ, comment ça marche ?

Chaque membre participe à des réunions thématiques (les commissions), l'ensemble des jeunes se retrouve plusieurs fois dans l'année pour partager les idées des commissions et s'entendre sur les propositions à faire au conseil municipal. Le CMJ sera épaulé par des animateurs et parfois par des élus. Il participera activement à la vie de la commune en proposant et réalisant des projets concrets.

Qui peut être candidat ?

Pour participer il faut :
- Habiter à Romillé
- Avoir entre 11 et 15 ans
- Avoir déposé son bulletin de candidature en mairie avant le 12 juin.

Combien de temps dure mon engagement ?

Le CMJ est établi pour 1 an renouvelable.

Comment les membres du CMJ sont-ils désignés ?

Le CMJ sera composé de 4 jeunes par tranche d'âge de 11 à 15 ans (soit 20 jeunes maximum) + 5 suppléants. Si le nombre de candidats est plus important un tirage au sort sera effectué par tranche d'âge.

Comment faire pour candidater ?

Il suffit de compléter un bulletin d'engagement (distribué dans vos boîtes aux lettres sur le Romillé Flash du 29 avril, téléchargeable sur le site internet de la mairie ou disponible sur demande à l'accueil de la mairie), et de le déposer à l'accueil de la mairie.

Alors si tu es motivé et disponible pour participer à la vie de la ville, que tu as des idées pour ta ville et que tu souhaites t'impliquer concrètement pour les habitants, deviens membre du Conseil Municipal des Jeunes !

Contact : enfance.jeunesse@romille.fr ou 07 87 89 87 42

DATES À RETENIR



26 AVRIL

Mise à disposition des bulletins de participation

12 JUIN

Date limite de dépôt des candidatures en mairie



26 JUIN

Désignation des candidats

JUILLET

Formation des candidats : charte du CMJ



SEPTEMBRE

1^{ère} réunion du conseil municipal des jeunes



LA MAISON DES JEUNES : DES PROJETS CIBLÉS POUR LES 11-17 ANS

Depuis le début de l'année 2021 les projets fleurissent à l'accueil jeunesse.

Un projet environnemental « jardin participatif » tout d'abord, est un espace vert à disposition de tous les habitants, pour partager ses connaissances ou pour découvrir le jardinage et ce qui s'y rattache. Les jeunes ont participé à la construction de bacs à jardinage, d'hôtels à insectes et ont pu créer un graff végétal. (Voir page 8)



Hôtels à insectes dans le « Jardin participatif »

Les bricoleurs et passionnés de vitesse sont quant à eux invités à s'investir dans le projet de caisse à savon. Au fil des semaines, l'atelier installé à l'encrier propose la construction d'une caisse de



Caisse à savon en cours de fabrication

A à Z (voir bulletin 99). L'objectif final est de participer à plusieurs courses.

Pour ceux qui préfèrent le numérique le projet Multimédia regroupe du podcast (Enregistrement d'interviews lors de déambulations et rencontres avec les habitants. Retrouvez l'interview réalisée à la caserne des pompiers sur le site de la mairie) et de la vidéo (apprentissage de différentes techniques : time laps, stop motion... ainsi que de notions de montage).

D'autres animations sont régulièrement proposées : fabrication de savons, de bougies, de bracelets en cuir, ateliers linogravures, jeux en réseaux... L'équipe

d'animation reste à l'écoute des jeunes pour les accompagner dans la mise en place de projets nouveaux.



Une équipe de jeunes en visite à la caserne des pompiers pour une interview travaillée dans le cadre du projet podcast.

Pendant la période de confinement, les jeunes qui le désirent peuvent garder contact entre eux et avec les animateurs à travers la plateforme d'échange en ligne Discord mise en place depuis un an maintenant. Des "salons" de discussions dédiés à des groupes ou des projets permettent de garder le lien malgré la distance.

Pour participer : inscription via le portail famille <https://romille.portail-familles.net/>

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Depuis janvier 2021, l'accueil extrascolaire et périscolaire proposent toujours des activités malgré un protocole sanitaire renforcé.

Le contexte sanitaire a obligé l'équipe à innover pour proposer une offre de loisir en adéquation avec les consignes gouvernementales.

C'est dans ce cadre qu'a vu le jour un laboratoire photo au sein de l'accueil périscolaire, permettant aux enfants d'apprendre les différentes étapes pour développer une photo.

Les temps forts des vacances de février

La maison des Bout'Chous : accueil pour les 3-6 ans.

Pour la première semaine des vacances, la maison des Bout'Chous a fait le tour du monde avec son thème "un jour = un pays". Chaque journée mettait à l'honneur une partie du globe avec diverses animations. Le cuisinier de la restauration scolaire nous a régales tout au long de la semaine avec un plat typique du pays du jour, pour une réelle immersion.

La maison des Kid's et des Ptit's D'jeuns : accueil pour les 6-9 ans et les 9-11 ans.

Au vu du protocole sanitaire en vigueur, les animations ont été adaptées de sorte que chaque groupe fasse des activités distinctes. Une organisation complexe, mais tous les animateurs se sont impliqués dans les nouvelles

normes et ont favorisé le bien-être de chaque enfant.

La première semaine était sur le thème de la Chine pour les deux maisons. Objectif : valoriser la découverte d'une nouvelle culture et de nouvelles traditions, au travers différentes activités ludiques typiques du pays.



Journée Italienne et jeu dans le sable pour les Bout'Chous !

ESPACE CLAIRE BRETÉCHER

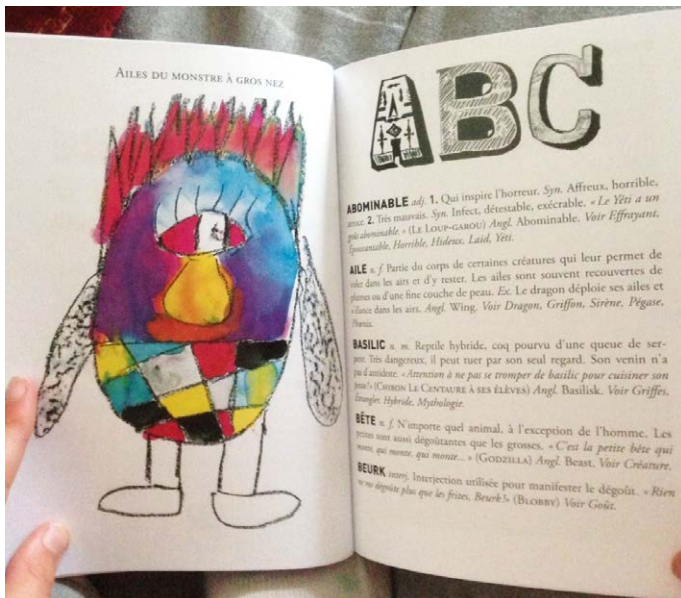


Après une consultation des jeunes sur plusieurs propositions, le conseil

municipal du 6 février 2021 a désigné le bâtiment enfance jeunesse (accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires rue de la mettrie) "Espace Claire Bretécher". Auteure de bande dessinée humoristique et illustratrice française, Claire Bretécher, après avoir collaboré aux principaux titres de la presse jeunesse franco-belge dans les années 1960, a participé à l'émergence de la bande dessinée adulte francophone

en rejoignant la revue Pilote puis en cofondant L'Écho des savanes. Elle est notamment l'auteure de la série à succès Agrippine (1988-2009). Pionnière de la critique sociale en bande dessinée, elle est également une grande figure du féminisme et de la lutte pour une reconnaissance de la place des femmes. Claire Bretécher est décédée le 10 février 2020.

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT DICTIONNAIRE FABULEUX DES MONSTRES



En mars, les élèves de 6^{ème} B et de 6^{ème} E ont eu le plaisir de recevoir chacun un exemplaire du Dictionnaire fabuleux des monstres. Ce dictionnaire est un livre qu'ils ont créé eux-mêmes, textes et images. C'est l'aboutissement d'un projet ambitieux, qui a commencé à la rentrée de septembre 2020. Les élèves ont eu pour modèle le fameux Dictionnaire fou du corps de l'artiste plasticienne Katy Couprie. Cette dernière était d'ailleurs partie prenante du projet et a effectué une résidence au collège pour accompagner les élèves.

Après avoir effectué des recherches sur les monstres et l'organisation d'un dictionnaire, les élèves ont passé une semaine à écrire et illustrer leur livre, accompagnés par l'autrice et leurs professeurs.

Pour les adultes comme pour les collégiens la fierté était palpable de tenir entre leurs mains le résultat de leur travail.

Chacun pourra constater la qualité de leur dictionnaire, documenté, amusant et inspiré, en feuilletant l'exemplaire laissé à la bibliothèque de Romillé.

ÉCOLE SAINT-MARTIN MARDI GRAS À L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

Depuis le début de l'année scolaire, il est difficile de mener à bien nos projets pédagogiques. Lors du premier trimestre 2021 nous avons dû annuler les séances de cinéma (dispositif École et cinéma), la classe découverte du cycle 3, le spectacle des maternelles... Heureusement nous avons vécu de jolis moments avec l'intervention théâtre de la compagnie Staccato, L'organisation du Mardi gras. Ce jour-là, les élèves sont venus déguisés à l'école et dans toutes les classes, nous avons réalisés des crêpes.

Espérons que la situation sanitaire nous permette de tenir nos portes ouvertes le 29 mai, d'organiser notre kermesse le 26 juin et de réaliser nos sorties scolaires de fin d'année, tant d'événements auxquels nous sommes attachés.

Pour tout renseignement : Gaëlle Postec - 02 99 23 24 92
- ecoleprivee.romille@wanadoo.fr
Blog : www.ecole-privee-romille.net



M. Delaville, expert et M. Jouanny, maître d'oeuvre, accompagnés de M. Renaud des services techniques. Photo : M. El Yazidi

ÉCOLE MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

Depuis une dizaine d'années des infiltrations d'eau sont déplorées dans la partie récente du bâtiment malgré des réparations provisoires.

Une expertise a été réalisée mi-décembre 2020 afin d'obtenir un diagnostic impartial. Des pistes de réparation ont été établies. Le contexte actuel de pénurie de matériaux ne permettra peut-être pas de réaliser ces travaux durant l'été 2021 comme espéré mais les marchés publics sont lancés et les travaux auront lieu dès que la situation le permettra.

EN ROUTE VERS LA BIODIVERSITÉ

Le compte à rebours est lancé ! Jusqu'en 2023, Romillé est engagée dans son Atlas de la Biodiversité Communale (voir bulletin n°99 p4). L'ABC doit contribuer à répondre à des enjeux très larges, embarquant dans son sillage tous les acteurs locaux. Rencontre avec Catherine Descamps, adjointe au maire en charge de la transition écologique et des mobilités.

Le projet d'ABC de la commune a fait partie des 46 lauréats retenus sur 131 candidatures. Quelle a été la force du dossier romilléen ?

Ce projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité correspond à notre philosophie d'élus. Nous avons su démontrer notre volonté de nous engager ainsi que notre connaissance du territoire et de ses enjeux (bocage, chemins creux ...). Nous avons surtout présenté notre projet d'associer toutes les forces vives de la commune et de sensibiliser l'ensemble des habitants. En lançant une telle opération en début de mandat, nous disposerons rapidement d'un état des lieux nous permettant d'agir.

Comment comptez-vous traduire cet ABC concrètement ?

Nous étions déjà inscrits dans la démarche ERC : c'est-à-dire Éviter, Réduire les impacts de nos projets sur l'environnement et Compenser si des impacts persistent par des actions environnementales. En parallèle,

nous souhaitons réactualiser le plan de gestion différencié des espaces verts, relancer le schéma bocager, remettre en place une journée de l'environnement, faire entrer la biodiversité en ville... Cet ABC sera le socle de nos projets, un élan qui nous permettra d'avoir une vision globale et donc une démarche cohérente. Cependant l'ABC n'est pas une fin en soi, notre engagement ne s'arrêtera pas à l'échéance de ces 2 ans ½.

Cette démarche est-elle restreinte au territoire communal ?

Il existe une dynamique sur le territoire de Rennes Métropole qui a mis en place un réseau biodiversité auquel nous participons. Il a pour vocation d'être un lieu d'échanges, d'accompagnement, de partage d'outils et de connaissances, et de

mise en œuvre d'actions collectives. C'est essentiel, car la biodiversité ne se préoccupe pas des frontières administratives.

Un enjeu collectif ?

Nous devons tous aller vers un nouveau modèle. À Romillé, même si le milieu est relativement préservé, il reste fragile. Nous avons par exemple une responsabilité concernant la qualité de l'eau, car nous sommes en tête de bassin versant ; nous constituons une des sources du bassin de la Vilaine dont la qualité n'est pas bonne. Cela signifie pour nous de préserver nos zones humides, le bocage, inciter à une agriculture plus durable ... Il est important d'agir.



Catherine Descamps, Manon Doméné et Laurent Pèlerin coordonnent les actions menées dans le cadre de l'ABC



Laurent Pelerin,
directeur général
des services,
coordonnateur
de l'ABC.

« On constate un effondrement mondial de la biodiversité. Des espèces tels que le passereau des champs, certains insectes volants figurent déjà dans la liste des espèces à surveiller car menacées. La contribution locale des collectivités territoriales est essentielle pour assurer une cohabitation pacifique avec la faune

sauvage. Dans le cadre de l'ABC, trois enjeux ont été définis.

Un enjeu de connaissances afin de mieux connaître les espèces sauvages, animales et végétales présentes sur le territoire.

Un enjeu d'utilisation de ces connaissances lorsque nous réalisons des travaux, aménagements... afin de mieux protéger cette biodiversité.

Enfin, **un enjeu de sensibilisation** de la population.

Pour mener à bien cet ABC, nous disposons d'une enveloppe de 60 000 euros, subventionnée à 80 % : l'Office Français de la Biodiversité contribue à hauteur de 23 000 euros et la Région 25 000 euros. 12 000 euros restant à la charge de la commune. Ce budget nous permettra de financer les actions des associations — environ 40 000

euros —, l'embauche de stagiaires et les frais divers.

Outre les actions en direction du grand public, nous comptons mettre en place des actions de formation et de sensibilisation auprès de tout le personnel communal. À titre d'exemple, les bâtiments collectifs qui seront construits sur la ZAC sont l'objet d'une réflexion concernant l'intégration de nichoirs pour les martinets et les hirondelles.

Un outil informatique de recensement de la biodiversité a été développé par la ville de Rennes. L'idée est de pouvoir le partager à l'échelle de notre commune et demain auprès de toutes celles de la métropole. Nous aurions ainsi un rôle pilote sur le sujet sur l'ensemble de la métropole. »



De gauche à droite : Henri Daucé, Laurent Pélerin, Manon Doméné, accompagnés de Laetitia Henzé et Adélaïde Violla de la LPO Bretagne, ainsi que Eva Sahores de l'Office Français de la Biodiversité lors de la réunion de lancement du 18 mars 2021

“

Manon Doméné,
stagiaire, étudiante
en dernière année de
Master Gestion des
Habitats et des Bassins
Versants, à l'université
de Rennes 1.

« Je suis en stage de fin d'études du 1er mars au 31 août 2021 afin de mettre en œuvre les différentes actions de l'ABC. Ma première intervention a consisté à réaliser un état des connaissances des milieux et des espèces présentes

sur la commune. Puis, en lien avec les 4 associations retenues*, établir un programme de prospection pour 2022, en fonction des espèces et de leur saisonnalité. Une dernière partie consiste à mettre en place des actions de sciences participatives et de sensibilisation à la biodiversité auprès des différents publics, qu'il s'agisse des habitants, des scolaires, des agents communaux, etc.

À Romillé, on sait que le réseau bocager est assez important — 205 km —, avec des zones humides qui représentent près de 5% du territoire, mais leurs qualités écologiques sont assez hétérogènes. Cependant, il y a assez peu d'informations précises sur les espèces présentes sur la commune dans les atlas régionaux et les fonds documentaires existants. Et sans ces connaissances, difficile d'envisager des actions. Pour autant, il n'est pas question de réaliser un inventaire exhaustif de toutes les espèces qui existent sur la commune, ce qui représenterait un coût trop élevé, mais d'identifier des

habitats et des espèces stratégiques précis et qui nous semblent intéressants pour orienter l'inventaire des associations. Chacune interviendra dans son domaine de compétence et nous aidera à avoir une vision des enjeux du territoire à une échelle plus large. On peut citer le Campagnol amphibie par exemple, que l'on retrouve sur tout le département, mais qui ne semble pas avoir déjà été observé sur Romillé (et ses environs). Les cartographies sur la répartition des espèces permettront de définir dans quelle mesure la commune joue un rôle dans leur dispersion. À partir de ces données, nous pourrions faire émerger de nouveaux enjeux.

En parallèle, je transmets des informations tous les 15 jours sur Romillé flash, disponible sur le site internet de la commune. »

* Bretagne Vivante, Groupe mammalogique breton (GMB), Groupe d'étude des invertébrés armoricains (Gretia), LPO Bretagne.

“

Julie Nouyrigat,
directrice du Gretia.

« En Bretagne, le Gretia a travaillé sur des projets d'atlas de biodiversité intercommunaux (ABI) sur de grands territoires et est aujourd'hui de plus en plus sollicité pour travailler sur d'autres projets à l'échelle communale, comme à Romillé. Nous pouvons accompagner les communes sur trois volets. Tout d'abord, **produire des connaissances nouvelles** et originales en travaillant sur différents groupes taxonomiques

distincts (mollusques, invertébrés aquatiques, araignées, insectes divers).

Ce premier volet correspond vraiment au cœur de notre activité et constitue généralement la partie la plus importante de nos propositions. En second lieu, **impliquer et initier les élus et référents locaux** aux méthodes d'inventaires, pour assurer un relai auprès du grand public. Et enfin, contribuer à la **sensibilisation des riverains** en participant à des manifestations grand public.

Nous avons constaté que la commune de Romillé est située dans un contexte paysager de bocage plutôt dégradé. On peut, de prime abord, s'attendre à y observer une faune et une flore plutôt banales si elles sont analysées à grande échelle. Néanmoins, les enjeux de biodiversité s'approprient à plusieurs échelles et la préservation de la nature reste importante, même en l'absence d'espèces très rares à large échelle.

À l'échelle communale, il est à noter que certains secteurs — globalement dans la moitié nord-ouest de la commune —

présentent une densité de haies encore assez importante, et il paraît intéressant d'évaluer le potentiel de ces haies pour l'accueil des insectes liés aux vieux arbres creux. Nous avons donc proposé d'identifier et de caractériser ces vieux arbres sur certains secteurs de haies. Nous avons également proposé de travailler sur de premiers inventaires de plusieurs autres groupes d'invertébrés : papillons diurnes et nocturnes, invertébrés aquatiques et mollusques. Les habitants de la commune seront invités à participer aux prospections sur les papillons de nuit et à collecter des coquilles d'escargot pour l'inventaire des mollusques.



Hirondelle rustique

1^{er} Inventaire participatif

Dans le cadre de l'ABC un inventaire participatif des populations communales d'hirondelles aura lieu prochainement. Une formation est organisée à la mi-juin avec la LPO Bretagne.

Si vous êtes intéressés pour aider à la réalisation de cet inventaire, envoyez votre nom et prénom à l'adresse suivante : manon.domene@romille.fr

MOT DE LA MAJORITÉ

ÉQUIPE ROMILLÉ ENSEMBLE

Le conseil municipal a été très largement renouvelé en 2020. Nous avons engagé dès notre arrivée un travail de prospective comptable pour anticiper l'avenir. Cette démarche d'anticipation sera au cœur de notre gestion financière durant tout le mandat.

Chaque commission, chaque service a réalisé un travail préparatoire pour alimenter le débat d'orientation budgétaire 2021 qui se veut être le résultat d'un travail collectif des élus et des employés de la commune.

La solidarité, la qualité de vie des habitants, l'avenir des jeunes générations, la protection de notre environnement sont les valeurs qui guident la construction du budget.

Nous sommes mobilisés auprès des associations et des



commerçants. La baisse des loyers des locaux commerciaux appartenant à la commune et la gratuité lors des mois de fermeture imposée en est l'exemple. Par cohérence également, nous avons souhaité une harmonie du prix au m². Préserver nos commerces et

favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs est au cœur de notre action pour soutenir la vitalité économique de notre commune. Malgré la période si singulière, nous accueillons de nouvelles entreprises et des projets sont en cours.

MOT DE LA MINORITÉ

ÉQUIPE ROMILLÉ POUR TOUS

Nous sommes dans la minorité, non dans l'opposition. Nous aimons notre commune et ses habitants et voulons travailler utilement à cet effet.

En ce début de mandat le Maire répète « nous ne sommes pas là pour juger ce qui a été fait », mais que d'allusions peu flatteuses ; voire plus pour le terrain de foot synthétique, la boucherie. Et pourtant on peut tous se réjouir de voir les sportifs évoluer par tous les temps et de la réouverture d'un commerce de base en centre-bourg.

Et « La Maison du Bonheur » débaptisée, n'est-ce pas petit, et frustrant pour le CMJ ?

Les budgets 2020 ont été votés, mais l'équipe s'est abstenue sur le primitif 2021.

La commune a fortement investi ces dernières années,



malgré l'impossibilité de contracter des emprunts avant 2019. Si de nombreux équipements ont vu le jour (mairie, tennis, locaux Enfance/Jeunesse, Maison intergénérationnelle, City-Stade...), c'est à force d'économies

et grâce aux 1 million 100 000 € négociés avec l'aménageur ZAC. Le contrat dénoncé avec la SPLA ne prévoyait aucun versement pour les équipements

AS ROMILLÉ



Christian PRUAL Président de l'association

Nouvelle présidence.

L'AS Romillé a effectué son assemblée générale le 31 janvier 2021.

Lors de cette assemblée, le président Pascal Gueguen n'a pas souhaité reconduire son mandat. Nous le remercions pour l'immense travail accompli lors de ces 15 dernières années.

Un nouveau bureau a été élu et a élu Christian Prual président de l'association.

En ces temps difficiles, les animations sportives individuelles ont eu un franc succès.

Pour faire vivre le lien social et par solidarité, nous avons choisi la gratuité pour tous.

Toutes les animations sportives proposées se sont déroulées en extérieur, avec des animations surprises pour les plus jeunes : athlétisme, golf, tir à l'arc, stages de trottinette, skate, roller, BMX...

ASR BASKET



Cours sur le City

La section ASR Basket s'adapte aux mesures sanitaires et propose aux jeunes des entraînements en extérieur sur le City depuis ce début de printemps. Les sourires des jeunes basketteuses et basketteurs sont au rendez-vous.

ASR COURSE À PIED

La section course à pied a pu poursuivre ses entraînements en s'adaptant au fur et à mesure du temps aux directives imposées par l'évolution des contraintes sanitaires.

Les courses et les déplacements hors commune n'ont pas repris, mais un certain nombre d'adhérents a pu participer à des challenges virtuels au profit d'associations, telles que Contre le cancer j'y vais.

Une belle manière de conserver une dynamique, mais aussi de la motivation afin de continuer à courir pour de belles causes.

Contact : couriraromille@gmail.com, 07 84 32 93 12

Nouveaux horaires (liés au couvre-feu) : 17h45, mardi et jeudi

Pas de changement pour les autres jours : 9h, samedi / 9h30, dimanche



ASR CYCLISME

Ces dernières semaines ont été consacrées à la préparation et à la participation à des épreuves de contre-la-montre par équipes à travers des séances de home-trainer en visio et des sorties par équipes sur route. D'autre part, nous avons organisé des exercices de simulation de course sur le circuit de Romillé.

Un déplacement à Poullan-sur-Mer (29) a permis à nos plus jeunes, notamment les minimes et cadets, de renouer avec la compétition.

En parallèle, les mineurs ont pu se frotter à d'autres coureurs dans le cadre d'un entraînement dirigé à Parigné (35) fin mars. Enfin, sept cadets et deux féminines se sont déplacés au



L'équipe des minimes au départ de l'épreuve de Poullan/Mer

vélodrome de Rennes pour effectuer un stage de détection organisé par le comité d'Ille-et-Vilaine. Nous attendons

avec impatience la reprise officielle des compétitions !

VIE ASSOCIATIVE

SPORTS

ASR DANSE

Ces derniers mois ont été marqués par l'interruption de nombreux cours en présentiel en raison des contraintes sanitaires.

De ce fait, le gala n'a pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir organiser une représentation en fin de saison.

En attendant, nos trois professeurs, Marine, Lucie et Noé proposent des cours en visio, ce qui maintient la motivation de nos élèves !

L'activité break danse a eu du mal à se mettre en place, du fait de trois changements consécutifs de professeur. Désormais, Noé assure ces cours.

Alwena, une élève de modern jazz du groupe des collégiens coachés par Marine, vient de remporter un premier prix au concours régional, ce qui la qualifie au concours national !

Encore félicitations à toutes les deux, et merci à nos trois professeurs pour leur motivation et leur investissement.



1^{er} prix obtenu par Alwena au concours régional de la Confédération Nationale de Danse le 21 mars 2021, coachée par Marine Lagadec professeur de modern jazz.

ASR FOOTBALL



La joie des U6-U7

La section football a pu continuer de proposer des séances à tous ses licenciés depuis le mois de novembre, malgré les restrictions sanitaires. Le terrain synthétique est à cet égard un avantage par rapport à d'autres pratiques sportives (en salle notamment).

Ce nouvel équipement nous aide à fidéliser nos licenciés.

Chaque enfant, chaque sportif est important dans le club. La pratique de son activité préférée à l'ASR doit lui fournir les possibilités de donner le meilleur de lui-même, tout en étant soucieux de progresser avec l'aide de l'autre pour un plaisir partagé.

La section commence à travailler pour préparer la rentrée de septembre 2021.

ASR PÉTANQUE

2020 a été malheureusement une année blanche pour de nombreuses sections. Pour autant, l'envie de poursuivre l'activité est demeurée intacte, puisque nous comptons 65 licenciés, dont treize féminines et deux minimes, pour 2021.

Si le début d'année reste difficile, les entraînements ont pu se poursuivre le mercredi et le samedi après-midi sur les terrains extérieurs.

Fin 2021 sera marquée par le 20^e anniversaire de la section pétanque de Romillé. Rendez-vous le samedi 6 novembre 2021 à la salle Pré Vert. Nous avons commencé à lancer les invitations à tous les licenciés qui ont fréquenté l'association depuis 20 ans, en espérant que cet événement sera autorisé.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année auprès de Bertrand Daucé (président) ou Daniel Denais (trésorier).

ASR TENNIS



ASR Tennis "Plus qu'un simple club!"

Avec les premiers rayons du soleil printanier et les températures plus clémentes, les licenciés ont pu de nouveau pratiquer le tennis sur les terrains extérieurs (COVID oblige).

Les jeunes ont pu profiter d'animations pendant les vacances de février et reprendre les cours début mars.

Les adultes, eux, ont repris les cours début mars également.

L'équipe enseignante jongle avec les caprices de la météo, mais quel bonheur de voir les adhérents de nouveau pratiquer leur sport !

Cette saison est semée d'embûches, mais l'ensemble de l'équipe de l'ASR Tennis reste motivée et dynamique pour permettre à chacun la pratique du tennis.

ASR Tennis, "Plus qu'un simple club !"

LES VOLONTAIRES

L'Association Les Volontaires comprend cinq animateurs sportifs, dont trois actuellement en chômage partiel (selon leur statut). Emmanuelle a proposé ses cours par visio et le vendredi «pour tous» lors de la zumba party.

Avec l'arrivée du printemps, les séances sont aussi organisées à l'extérieur : rendez-vous au skatepark pour les adhérents et les curieux intéressés.

Deux autres animateurs, Émilienne et Ciro, sont également prêts pour la reprise. Ne tardez pas à rejoindre ces activités, bouger c'est bon pour la santé ! Et en groupe, c'est encore mieux. Évoluer avec les autres est essentiel pour renouer le lien social !

Les Volontaires vous attendent, quel que soit votre âge.



Emmanuelle en cours de zumba

Contact :
07 85 42 64 00, 06 07 99 65 23,
emmanuelle.balcou@gmail.com

TAKACIRQUE



Depuis la rentrée 2020, l'association TakaCirque a travaillé ses rebonds afin de maintenir au mieux ses cours enfants, malgré le contexte sanitaire actuel. Un nouveau professeur a été accueilli, Amaury Roulleau et du nouveau matériel a été acheté.

Avec les nouvelles mesures interdisant toute activité dans les salles communales, TakaCirque espère pouvoir développer ses activités en extérieur avec, pourquoi pas, une petite représentation champêtre en juin !

LES QUINTELLES

Atelier de Danses Bretonnes

Ce début d'année 2021 est compliqué pour la culture et particulièrement pour la danse bretonne et les fest-noz.

En effet, cette activité conviviale est difficile à imaginer sans contact.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de visibilité sur la reprise de l'activité, mais soyez sûrs que dès que ce sera possible, dans des conditions favorables à la sécurité de tous, nous reprendrons avec joie et dynamisme les ateliers de danses bretonnes.

Contact : Yannick Teffaine 02.99.68.21.33 ou lesquintelles.romille@gmail.com



NATURE ET SENTIERS

Les mesures sanitaires actuelles ne nous permettent pas de reprendre notre activité de randonnée. Cependant, l'association veille à la bonne praticabilité des chemins. Des fossés ont notamment été recreusés pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Les chemins sont régulièrement débarrassés des branches gênant ou obstruant le passage. Au niveau de la Digrais, sur le circuit de la Draperie, un chemin a été remis en état avec des remblais fournis par la municipalité. Ces différents travaux monopolisent 3 à 4 bénévoles une demi-journée par semaine.

Nous espérons avoir très bientôt le plaisir de nous retrouver sur les chemins.



VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS, CULTURE

SEMIS D'ENVIES

L'association Semis d'envies regroupe des jardiniers amateurs et dispose cette année de deux parcelles libres dans le lotissement de la Cour Chevé, rue Eugène Guillevic.

Pour nous rejoindre, contactez-nous à semisdenvies@gmail.com

Nous proposons également à tous les habitants de Romillé la location d'un broyeur thermique (20€/jour + caution).

AU COIN DE MA RUE

L'ÉDITION 12 DU FESTIVAL SE PRÉPARE

Vos agendas sont légèrement...vides? Vous pouvez dès à présent noter la date du Festival Au Coin de ma Rue, le dimanche 5 septembre 2021 à Romillé.

Le nouveau bureau s'est agrandi mi-mars lors de l'Assemblée Générale en distanciel : Magali Collignon, présidente ; Jean-Philippe Coiffé, trésorier et Christelle Cardron, secrétaire. Alice Letournel reste la programmatrice du festival. Une rencontre très constructive entre élus municipaux et le bureau a eu lieu fin mars. Depuis, le bureau a malheureusement perdu brutalement bien plus que son trésorier, c'était un ami précieux et très impliqué, un amoureux des arts.

Malgré cet événement tragique, l'association continue à œuvrer pour

que le festival puisse se dérouler dans plusieurs endroits aménagés afin d'accueillir le public selon les règles sanitaires en vigueur, en extérieur et sur réservation. Comme tous les ans, l'association a besoin de bénévoles en amont et le jour du festival pour pouvoir offrir une belle journée festive.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe en nous contactant à aucoindemarueromille@gmail.com et suivez nous sur <http://www.aucoindemarue.org>

Jean-Philippe Coiffé



Souvenir de l'édition 2018 : Les Fonk'Farons et Héo

ARC EN SCÈNE

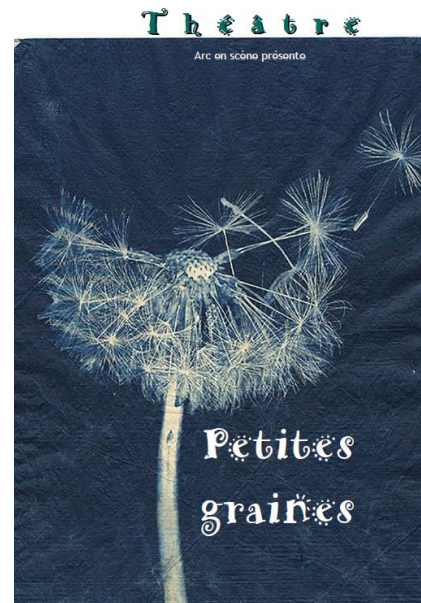
ATELIERS ENFANTS DU MERCREDI

La reprise des ateliers enfants et adolescents est effective depuis septembre 2020.

Malgré les contraintes sanitaires successives, grâce à la mise à disposition de la salle du Pré Vert par la commune, à la persévérance des participant(e)s, au soutien de leurs parents et à la volonté de l'animatrice Hélène Bothorel, ils ont pu être maintenus jusqu'à cette dernière évolution du contexte sanitaire et reprendront le 19 mai afin de prolonger cette expérience et faire découvrir l'univers théâtral. Merci à tous.

Nous restons optimistes pour la tenue des représentations prévues les 28-29-30 mai, salle du Pré Vert et vous donnons rendez-vous pour cette occasion.

À vos agendas !



CINÉMA KORRIGAN



Après un an de fermeture, le cinéma Korrigan et l'équipe de l'association vous accueillent à nouveau !

Depuis le 19 mai les bénévoles sont ravis de vous retrouver pour partager des moments d'émotions que seule une salle de cinéma peut procurer. Dans les nouvelles conditions sanitaires,

la salle peut accueillir jusqu'à 70 personnes par séance. À noter : dans les prochaines semaines les abords du cinéma seront perturbés par des travaux d'extension qui devraient débuter en juin pour une période de six mois. Programme disponible dans les commerces et sur <http://www.cine35.com/>

ROMILLÉ SOLIDARITÉ POMPE SOLAIRE À NÉNÉ HABÉ : UN PROJET MILITANT

La commune de Romillé, le Conseil Départemental en partenariat avec une fondation de Guernesey, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Eau du Bassin Rennais soutiennent financièrement le projet. Grâce aux dons de particuliers, d'associations et aux actions des bénévoles, nous avons réalisé la première partie de la réhabilitation du jardin, essentielle pour le maintien du maraîchage, la culture du mil étant impactée par l'insécurité qui règne

dans la région. La réhabilitation du puits, l'installation de la pompe, des panneaux solaires et du réservoir démarreront prochainement.

La Covid ayant empêché toute action de collecte de fonds, votre soutien reste important.

**Romillé Solidarité B Poënces -
Romille.solidarite35@orange.fr**



ROMILLÉ ANIMATION : CRÉATION D'UN VERGER

L'Association a concrétisé son projet de création d'un verger dans notre commune : pas moins de 25 arbres plantés. Les jardiniers bénévoles étaient au rendez-vous, avec leurs pelles, râteaux, pralin à base de bouse de vache, copeaux de bois, et même un tractopelle pour creuser les trous, tout était prévu ! Nous avons d'autres objectifs à travers ce projet : une mise en valeur de la diversité des arbres plantés et une réhabilitation de variétés de pommes locales. Ce nouvel espace pourra accueillir des activités et réunir les personnes intéressées sur le thème de la nature. Au fur et à mesure des saisons, Romillé Animation créera des ateliers thématiques.

Ce verger se veut être un lieu de convivialités, de rencontres, de partages et d'échanges entre les habitants, toutes générations confondues.

Merci aux partenaires du projet : La Mairie, les pépinières de la Guérinais à Liffré, ESAT la Simonière à ST Symphorien et SARL Picot à Romillé.



ROMILLÉ 2.0

L'année 2020, marquée par les aléas de la crise sanitaire, ne nous a pas permis de proposer l'ensemble des animations initialement prévues. Nous espérons ne pas avoir les mêmes annulations pour 2021 et devrions notamment mettre en place -en fonction des contraintes sanitaires en vigueur- les fêtes des mères et des pères, le forum « Vivons local » les 19 et 20 juin, en collaboration avec d'autres associations, la journée Romillé ville propre, et le retour d'une dizaine commerciale avec la fête de la bière le 20 novembre.

En cette période spécifique, les artisans, commerces et services de Romillé 2.0 adaptent leurs horaires et services, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. De nouvelles entreprises viennent étoffer cette offre de proximité.

ADMR DU PAYS DE BÉCHEREL

Nathalie, responsable du service portage repas, sillonne chaque jour les dix communes de l'ex-canton de Bécherel.

Ce service, très apprécié des familles, contribue au maintien des personnes à leur domicile. Deux menus, y compris régimes, sont au choix. Les repas, équilibrés et variés, sont préparés par les cuisines Convivio avec l'œil d'une diététicienne. Ils répondent aux besoins nutritifs des personnes âgées. En 2020, 5 600 repas ont été livrés à Romillé.

**02 99 39 89 51
becherel.asso@admr35.org**



PÊCHARD, TAUPIN ET COMPAGNIE LES CHEVAUX À ROMILLÉ IL Y A 100 ANS

L'importance des chevaux dans les fermes

Jusqu'à la 2ème guerre mondiale, à Romillé, comme presque partout en France, on ne connaissait pas les tracteurs. En dehors du travail « à bras » des hommes et des femmes de la campagne, le cheval était la seule force motrice. Il était à l'époque d'autant plus indispensable que la mécanisation s'était fortement développée à partir des années 1920 avec l'arrivée des faucheuses, râteleuses, lieuses, semoirs mécaniques, ... et que seul le cheval tirait ces machines comme il le faisait pour les charrues, les herses, les rouleaux, les houes, les charrettes, les tombereaux, etc.

Pour environ 300 exploitations à Romillé entre les deux guerres, on dénombrait près de 200 chevaux. Les plus petites exploitations n'en possédaient pas et faisaient appel à ceux des voisins, mais les plus grosses fermes pouvaient en avoir jusqu'à trois.

Les chevaux étaient nourris, pansés et logés dans les écuries (où dormait parfois le charretier en charge de la conduite des chevaux) et chacun avait un nom. A Romillé, dans le hit-parade des noms, figure en tête « Pêchard », suivi de « Taupin », « Blond », « Marquis » et « Chaton », mais on trouvait aussi « Courton », « Carabi », « Lascar », etc. Les cultivateurs étaient fiers de leurs chevaux et certains les présentaient aux comices agricoles, par exemple Léon Jouanin de Quinfromel et Mathurin Sauvée de Launay Vaunoise qui obtinrent un prix en 1924 au comice de Romillé

L'impact économique de la présence des chevaux était important, d'abord sur les cultures puisque près d'un tiers des surfaces en céréales était ensemencé en avoine (460 ha en 1929 dans notre commune), l'avoine constituant l'alimentation de base des chevaux. D'autre part nombre d'activités artisanales et commerciales étaient en rapport direct avec la présence des chevaux : maréchaux ferrants, bourreliers, charrons, marchands, ...

Des professions en rapport avec le cheval

Au dénombrement de 1921, il y a 100 ans, 20 personnes à Romillé exerçaient des professions en rapport direct ou indirect avec le cheval.



Un attelage « mixte » du côté de Quinfromel dans les années 1930. (Photo Annette Massot).

Eugène Denot est **marchand de chevaux** à la Douetière, où il y vit avec sa femme, ses deux enfants et deux domestiques.

Pierre Guihard et Louis Luraine sont l'un et l'autre **maréchal ferrant** dans le bourg, ils ont chacun un ouvrier logé chez eux (Georges Bonnerue et Charles Lemenier). Louis Luraine a un fils, Louis, qui prendra la succession de son père. Pierre Guihard a deux enfants, dont un garçon, Louis, qui prendra également le métier de maréchal.

Émile Rouault, 60 ans, veuf, habite avec son fils Henri dans le bourg ; ils sont tous les deux **hongreurs**, c'est-à-dire castreurs. Plus largement, Émile Rouault, qualifié en 1936 de **maréchal expert**, assure les soins vétérinaires aux chevaux.

On compte **6 bourreliers** toujours dans le bourg. 3 sont patrons : Mathurin Gaillard, Pierre Bizeul et Constant Lefeuvre, et 3 sont ouvriers : Georges Benis, Hippolyte Verger et

Léon Dumaigné, 16 ans, apprenti qui habite chez ses parents aubergistes dans le bourg et qui se mettra à son compte quelques années plus tard.

On dénombre enfin **7 charrons** : 5 sont à leur compte : Pierre Guillemois, Victor Monvoisin, Émile Pellouas et les deux frères François et Julien Guillemois. Adrien Beaudé est ouvrier charron chez son oncle (il sera charron chez Barbot en 1926) et Emmanuel Persehaye est également employé chez divers patrons.

Tous ces métiers demeureront florissants jusqu'à la guerre. Ils périront ensuite avant de disparaître complètement dans les années 1960 en même temps que la motorisation signera la fin du temps des chevaux dans les fermes.

AMPARO

Amis du patrimoine de Romillé



En-tête d'un bourrelier de Romillé (Extrait de facture, archives de la commune)

EQUOLOCOM POUR L'AMOUR DES ÉQUIDÉS



Depuis plusieurs mois, les rues et la campagne de Romillé voient circuler différents équidés, souvent attelés à une calèche. À la tête de cette équipée, Marie-Laure Boulay mène son entreprise bon train et se rend utile à tous les habitants.

Derrière cette allure frêle et cette voix posée se dessine une femme de conviction, volontaire, voire téméraire. Car il en a fallu de la témérité pour se lancer dans une telle entreprise : abandonner le confort d'une vie professionnelle sans risque pour renouer avec sa nature profonde. « Je suis née avec l'amour des animaux, l'amour de la nature et des gens. Mes grands-parents sont des gens de la terre, mais j'ai grandi en entendant que, malgré mon désir de travailler avec eux, les chevaux n'avaient aucun intérêt, aucun avenir... » Elle se dirige alors vers un BTS de gestion et protection de la

nature, mais n'y trouve pas son compte : « Cette formation n'intégrait pas les animaux, c'était incomplet et je n'en voyais pas l'aboutissement ». Puisque tout joue contre ses aspirations, autant leur tourner résolument le dos. Elle devient monitrice d'auto-école ! Au bout de quinze ans, un licenciement économique vient tout remettre en question. C'est le début du grand bouleversement.

« J'ai saisi cette occasion pour tenter de revenir vers mes premières amours. J'ai alors découvert que le métier de cocher existait encore. C'était pour moi ! » Plusieurs mois de formations plus tard, la voici détentrice du certificat de spécialisation d'utilisateur de chevaux attelés. Mais elle oscille encore entre la tentation de revenir à un parcours jugé moins irréaliste par ses proches et cette idée folle. « En tant que femmes, nous avons des freins particuliers, j'ai finalement appris à surmonter mes peurs. Ce choix a bouleversé ma vie personnelle et familiale, mais j'ai commencé à me révéler. C'est plus qu'un projet professionnel, c'est un projet de vie. »

Une entreprise porteuse de sens

Dans leur pâture, Idriss, Ange et Petite Gazelle font la sieste. Bientôt, Marie-Laure viendra chercher les deux premiers, le poney et l'âne, pour



l'animation qu'elle propose place de la mairie chaque mercredi.

Ses trois compagnons sont au cœur de l'activité qu'elle a lancée en janvier 2020, sous le nom d'Equolocom. « J'ai d'abord proposé la calèche comme support de communication avec bons de balades aux clients des commerçants participants. Puis j'ai proposé des interventions en EHPAD, ce qui correspond à une conviction profonde.

Et au fil du temps, j'ai élargi mes propositions. » Expositions, « calèche aux histoires » avec une conteuse, animations auprès des scolaires... Elle propose également ses services auprès des particuliers : balades sur demande, animations lors d'anniversaires, transfert de déchets en déchetterie et même livraisons des achats à domicile. « J'ai noué un partenariat avec certains commerçants afin que 5 % du montant des ventes livrées par mes soins soient destinés à une association. Je suis heureuse aujourd'hui de développer ces activités qui rassemblent la protection de l'environnement, le respect des animaux et le service à l'autre. Je continue à me battre, mais j'ai beaucoup de chance, car beaucoup de personnes me soutiennent.





BIENVENUE À

26/02/2020	JAVAUDIN Anna
09/12/2020	BESSE DE LAROMIGUIERE Marthe
11/12/2020	LECLERC VALIN Sélénia
16/12/2020	LAMOTTE MONCEAUX Romane
29/12/2020	LOYZANCE Coline
04/01/2021	DEMAIRE Théo
13/01/2021	JANICKA Klaudia
15/01/2021	TALLENDIER Emérance
21/01/2021	LAMZARIKI Amine
25/01/2021	TEMPLÉ Mia
25/01/2021	GUILLARD Soân
25/01/2021	GUILLARD Côte
02/02/2021	SIMON Abby
16/02/2021	DELALANDE Flora
24/02/2021	SEPULVEDA MORA Lola
11/03/2021	COTTREL Kira
11/03/2021	CHAMEKH Inès
25/03/2021	DESMARES Pauline
06/04/2021	RIBEIRO BOURCIN Eowyn
07/04/2021	COUAPEL AUBERT Pierre-Louis

NOS PEINES

28/11/2020	MALARD Marie-Paule épouse BOIS	96 ans
30/12/2020	MASSOT Jean-Claude	83 ans
03/01/2021	ECOLAN Marie épouse HUCHEDÉ	81 ans
06/01/2021	GAUPLÉ Roger	79 ans
23/01/2021	NOZAY Jean	92 ans
26/01/2021	HUÉ Lucienne	76 ans
30/01/2021	COMMUNIER Roger	89 ans
10/02/2021	COLLET Magali	37 ans
18/02/2021	GROUAZEL Serge	61 ans
22/02/2021	BÉCOT Maryvonne épouse LORRET	69 ans
23/02/2021	GUINARD Joseph	95 ans
05/03/2021	COZLER Robert	92 ans
22/03/2021	TATARD Joseph	84 ans
30/03/2021	COIFFÉ Jean-Philippe	47 ans



LES PERMIS DE CONSTRUIRE... ... DE NOVEMBRE 2020 À AVRIL 2021

20/11/2020	Mme PIEDNOIR	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 09
23/11/2020	Mme BOURDIN	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 30
26/11/2020	Mme SLIMANI	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 08
03/12/2020	M. GEFFROY et Mme LE NORMAND	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 55
04/12/2020	M. DELPLANS	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 05
08/12/2020	Mme MOUBECHÉ	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 01
10/12/2020	M. HEURTIN et Mme TRELUYER	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 15
22/12/2020	M. GOURAUD et Mme JAFFRO	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 08
23/12/2020	M. LOMENECH et Mme LE MENTEC	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 01
31/12/2020	M. et Mme GRAFFE	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 15
31/12/2020	NÉOTOA	Construction d'un collectif de 4 logements	ZAC de la Houltais 1 - Ilot D
31/12/2020	NÉOTOA	Construction d'un collectif de 4 logements	ZAC de la Houltais 1 - Ilot F
05/01/2021	Mme DUCHER	Modification d'une maison d'habitation	82 bis, La Houltais
07/01/2021	M. LE METAYER et Mme MAO	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 12
08/01/2021	E.A.R.L. Lemaitre	Bâtiment agricole	38 Launay Vaunoise
11/01/2021	M. ADAM et Mme AUTRINAL	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 27
11/01/2021	M. LONCLE et Mme LÉMOY	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 04
15/01/2021	M. MASSON et Mme COHEN	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 20
15/01/2021	M. et Mme LOPES	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 46
15/01/2021	M. LE TROADEC	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 04
22/01/2021	M. DUFEU et Mme GERGAUD	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 36
22/01/2021	M. PEAU Olivier	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 1 - Lot 40
09/02/2021	M. GREHAL et Mme HENRY	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais - Lot 1.10 L
11/02/2021	M. PONNELAIS et Mme PONNELAIS	Extension d'une maison d'habitation	1, Résidence de la Chauvrais
19/02/2021	Mme BRILLET	Extension maison d'habitation	5 rue Cour Sevin
19/02/2021	Mme MARAIS	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 07
19/02/2021	M. DELILLE	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 23
19/02/2021	M. DENIEL et Mme MOUREAUX	Construction d'une maison d'habitation	33, Rue de Perronaye
17/03/2021	M. COUILLARD et Mme PRIME	Construction d'une maison d'habitation	ZAC Houltais 1 - Lot 14
05/03/2021	M. GOVIN	Stabulation Agricole	« Les Bois »
05/03/2021	M. DUCHESNE et Mme HERVÉ	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais - Lot 2.10
11/03/2021	M. et Mme AISSAOUI	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais - Lot 1-51 L
19/03/2021	M. BAUDÉ et Mme CARADEC	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais 2 - Lot 13
02/04/2021	Mme BELHÔTE	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais - Lot 2.14
02/04/2021	M. MASSON et Mme COHEN	Construction d'une maison d'habitation	ZAC de la Houltais - Lot 2.20